

# Violences faites aux Femmes: l'action du Conseil Général 31



# La solidarité, au cœur des compétences du Conseil Général

- Accueil, information, orientation et accompagnement des publics à tous les âges de la vie.
- lutte contre la précarité: Accès aux droits, accès et maintien dans le logement, accompagnement dans les difficultés de la vie quotidienne, gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA), aide à l'insertion socioprofessionnelle.
- autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (aide au logement, gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide au maintien à domicile et à l'hébergement...)

# Des accueils de proximité au plus près des habitants

- 23 Maisons Des Solidarités du Conseil Général de la Haute Garonne avec 90 lieux d'accueil pour tout le département
  - 1 100 professionnels au sein d'équipes pluridisciplinaires
- Le Centre Départemental de Planification et d'Education Familial (CDPEF) à Toulouse et dans les Maisons Des solidarités
- La Maison Départementale des Adolescents

# Les Maisons Des Solidarités: de l'accueil à l'accompagnement

- Des équipes médico-sociales à l'écoute : de l'orientation dans les démarches à l'accompagnement social, du conseil à l'action de prévention, de la consultation PMI au maintien à domicile des personnes âgées, elles visent, grâce à leur travail coordonné, à faciliter le retour à une autonomie sociale.
- Dès la première venue en Maison Des Solidarités, un(e) assistant(e) social(e)
  - \* reçoit, écoute et évalue la demande
  - \* informe, oriente, conseille et accompagne.
- Selon les besoins, l'accompagnement social fera appel aux services et compétences présents en Maisons Des Solidarités.

# L'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violence

- Une mobilisation et une vigilance des équipes de l'accueil à l'accompagnement
  
- Des interventions coordonnées en Maison Des solidarités:
  - Les moments clé d'intervention: l'accueil, les entretiens individuels, les visites à domicile, les consultations (PMI, CDPEF)
  - L'accompagnement dans les démarches et l'accès aux droits
  
- Des actions collectives de prévention dans des lieux cibles (collège, centre hébergement...)
  
- Des formations annuelles sur la prévention et la prise en charge des violences

# La Protection Maternelle et Infantile

**Dans le cadre des consultations et des actions de prévention médico-social en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans une vigilance renforcée**

- **Des interventions à domicile** pour les situations requérant une attention particulière:

18 668 visites à domicile par des puéricultrices (prénatales et post natales)

2 908 visites prénatales par les sages femmes pour des mères mineures ou nécessitant une attention particulière.

- **Des consultations par les médecins de PMI**

Au cours de l'année 2013, dans les 76 centres répartis dans les 23 MDS:

34 617 examens médicaux en consultation.

- **Des accueils des puéricultrices:**

4 748 enfants et parents dans le cadre des accueils PMI

# Le Centre Départemental de Planification et d'Education Familiale (CDPEF)

- des consultations relatives à la maîtrise de la fécondité , des actions de prévention individuelles et collectives (sexualité et éducation familiale) et des prises en charge adaptées pour les mineures souhaitant garder le secret
- Des accueils par des professionnels formés au repérage et à la prise en charge des femmes victimes de violence, la mise en œuvre d'outils spécifiques à la problématique des violences
- En 2013: 9366 consultations sur le département (13% ont permis le repérage de situation de violences conjugales) et 254 séances d'éducation à la sexualité dans les collèges et établissements spécialisés.

# La protection de l'enfance

## Le conseil Général met en œuvre

- **l'Aide Sociale à l'Enfance** auprès des mineurs, de leurs familles et des mineurs émancipés. Elle propose un soutien matériel, éducatif et psychologique, en cas de « difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ».

- **Un service de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes** quand l'enfant est en danger

En 2013, 1265 informations préoccupantes ont donné lieu à une évaluation par les travailleurs médico-sociaux des MDS concernant 2049 enfants.

Ces évaluations mettent à jour des problématiques de type carences éducatives, conflit conjugal, *violences conjugales*.



# un soutien financier aux structures associatives

Le Conseil Général soutient les actions associatives et contribue au financement des missions d'accueil, d'accès aux droits, de prévention et d'accompagnement des femmes victimes de violence.

Ces structures sont des partenaires des maisons des Solidarités, maillon d'un travail en réseau pour une prise en charge globale.